

## Universitätsbibliothek Paderborn

**Dialogve De La Tres-Saincte Vie De La Vierge Marie. De ses eminentes perfections, & les deuoirs que nous luy deuons rendre**

**Pont-A-Movsson, 1649**

CII. Est-il vray que son corps fut exempt de corruption?

[urn:nbn:de:hbz:466:1-46934](#)

qu'on l'enterroit , les Anges furent entendus l'espace de trois iours en son sepulchre,faisants vne musique celeste pour honorer d'autant plus sa memoire.

C II.

*Eſt-il vray que ſon corps fut exempt de corruption?*

La raison vouloit que puisque ſon ame n'auoit iamais été ſouillée d'aucun peché, ſon corps aussi fut conſerué en ſon intégrité. Adiouſtez ſon extreme pureté virginale, & ſon admirable ſainteté, qui fut telle, que iamais elle ne resſentit aucune tache de l'Adam terrestre : Pour ces raisons & ſemblables Dieu ne permit pas que le corps où il auoit logé neuf mois, fut conuerty en pourriture , & mangé des vers ; voire ſa Toute-puissance le reſſuſcita trois iours apres , & l'enleua avec magnificence au Ciel.

C III.

*Confirmez davantage cette vérité*

*Si le baume conſerue les corps*

G